
MANDAT DU GROUPE DE TRAVAIL SANDRE ADMINISTRATEURS DE BASSIN (DISC'EAU)

Titre : Mandat Sandre – Administrateurs De Bassin

Créateur : Système d'Information sur l'Eau - Office de l'Eau et des Milieux Aquatiques

Contributeurs : Office International de l'Eau / Sandre

Date : 2016-10-17

Type : Texte

Format : PDF

Identifiant :

Langue : fra

Couverture spatiale : France métropolitaine et DOM

Couverture temporelle :

Droits d'usage : <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.0/fr>

Table des matières

1.	Contexte.....	2
2.	Objectifs.....	2
3.	Périmètre de travail	2
4.	Organisation	2
5.	Délais	3
6.	Membres	3

1. Contexte

Le Système d'Information sur l'Eau (SIE) vise au recueil, à la conservation et à la diffusion des données et des indicateurs sur l'eau, les milieux aquatiques, leurs usages et les services publics de distribution d'eau et d'assainissement.

Le SIE concerne les eaux de surface continentales, les eaux côtières et de transition et les eaux souterraines, au sens de la directive-cadre sur l'eau, les habitats et les espèces constituant les écosystèmes aquatiques, dont les zones humides et les zones inondables, les activités humaines ayant un lien avec l'eau ou les milieux aquatiques, les incidences directes ou indirectes de ces activités et les réponses apportées par les politiques publiques en matière de gestion qualitative ou quantitative pour la préservation de la ressource en eau et du bon état des milieux aquatiques. Il porte sur l'ensemble des départements métropolitains et d'outre-mer ainsi que sur Mayotte, champ d'application de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques.

Par arrêté conjoint du 26 juillet 2010, le Schéma National Données sur l'Eau (SNDE), a été approuvé par les ministres chargés de l'écologie, des collectivités territoriales et de l'outre-mer, de la santé, de l'agriculture et de l'alimentation. Ce schéma organise les données du SIE et les contributions de l'ensemble des acteurs dans sa mise en œuvre.

Le SIE ne peut pas fonctionner sans référentiel de données, c'est à dire sans des spécifications précises et des règles de mise en œuvre visant à l'interopérabilité sémantique et technique des différents composants du SIE (données chiffrées, données qualitatives, mesures, volumes, etc.) entre eux et avec d'autres (entre autres le système d'information sur l'eau européen WIS-E, Inspire, la Covadis, ...). L'ensemble de ces référentiels de données est disponible sur le site du Sandre (<http://www.sandre.eaufrance.fr>).

Le pilotage du Sandre est assuré par l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (Onema : www.onema.fr). Il comporte un secrétariat technique central et des partenaires, au sein d'organismes contributeurs du SIE, le tout constituant le réseau qui assure l'administration nationale des données et des référentiels sur l'eau. Les interactions entre ces intervenants au sein du Sandre pour le référentiel des dispositifs de collecte (DISC'EAU) font l'objet de cette note.

2. Objectifs

Le groupe ADB du Sandre est chargé de faire le point sur la codification, de valider les documents de spécifications et de valider les règles de gestion des dispositifs de collecte. Cependant, si le groupe ADB ne parvient pas à valider un point, ce point sera transmis au groupe GPS qui tranchera.

Pour ce faire, le groupe ADB doit être sollicité pour toute évolution de méthodologie de travail sur les dispositifs de collecte, par exemple changement de modélisation.

3. Périmètre de travail

Le périmètre se limite au référentiel des données : Dispositif de collecte du Sandre.

4. Organisation

L'Onema assure la maîtrise d'ouvrage du groupe de travail ADB sandre. Le groupe de travail est animé par le secrétariat technique central du Sandre en coordination avec le Chef De Projet Référentiel de l'Onema.

Les convocations et les comptes-rendus des réunions sont rédigées par le secrétariat du Sandre et diffusés au groupe.

5. Délais

Le groupe ADB se réunit 1 fois par an. Les réunions de ce groupe nécessitent obligatoirement la participation d'au moins 3 ADB et 1 membre du secrétariat technique du Sandre pour valider les points à l'ordre du jour.

6. Membres

La liste des membres ci-dessous est fournie à titre indicatif ; elle est amenée à évoluer.

NOM DE L'ADB	ADRESSE ÉLECTRONIQUE	Organisme
RIVIERE Thérèse	therese.riviere@developpement-durable.gouv.fr	DREAL Nord-PdC
BRESSON Jean-Michel	jean-michel.bresson@eau-rhin-meuse.fr	Agence de l'eau Rhin-Meuse
DALLERY Estelle	dallery.estelle@aesn.fr	Agence de l'eau Seine-Normandie
NGO Quang-Hung	quang-hung.ngo@developpement-durable.gouv.fr	DREAL Centre
PALFNER Laurent	laurent.palfner@eau-adour-garonne.fr	Agence de l'eau Adour-Garonne
GHIDINI Martine	martine.ghidini@developpement-durable.gouv.fr	DREAL Rhône-Alpes
PARVIN Laurent	laurent.parvin@office-eauguadeloupe.fr	Office de l'eau de la Guadeloupe
BELLANCE Anne-Lise	ANNE-LISE.BELLANCE@EAUMARTINIQUE.FR	Office de l'eau de la Martinique
ORY Benjamin	benjamin.ory@office-eauguayane.fr	Office de l'eau de la Guyane
CHANE-KANE Olivier	ochanekane@eaureunion.fr	Office de l'eau de la Réunion
PONCET Patrice	patrice.poncet@developpement-durable.gouv.fr	DEAL de Mayotte
BINJAMIN Franck	franck.binjamin@onema.fr	Onema
COUDERCY Laurent	laurent.coudercy@onema.fr	Onema
LEVEUGLE Florine	f.leveugle@oieau.fr	ST Sandre
Cellule ADES	ades@brgm.fr	BRGM
Cellule quadrige	q2suppor@ifremer.fr	IFREMER
ROTH Benjamin	b.roth@oieau.fr	ST Sandre